



Monsieur Daniel PERCHERON
Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais
Sénateur du Pas-de-Calais
Hôtel de Région
151 avenue du Président HOOVER
59555 LILLE CEDEX

Lille, le 12 mars 2010.

Objet : Agenda social des toutes premières semaines de la future mandature

Monsieur le Président,

Ces derniers mois, les organisations syndicales réunies en intersyndicale ont multiplié les initiatives pour obtenir des services régionaux et des membres de l'Exécutif des avancées concrètes s'agissant :

- de la souffrance au travail qu'éprouve un grand nombre de collègues;
- des critères internes de promotion sociale CAP - CCC et des ratios d'avancement de grade.

Force est de constater que les résultats sont loin d'être au rendez-vous.

Nous sommes aujourd'hui à la veille du renouvellement de l'Assemblée Régionale.

Par ce courrier, l'intersyndicale souhaite vous signaler qu'elle maintient ses revendications et qu'elle attend du nouvel exécutif qu'il s'engage clairement sur les objectifs suivants notamment, et ceci dès les premières semaines d'avril :

- la résolution des situations de souffrance au travail régulièrement dénoncées par les organisations syndicales (lycées, Siège, ...) et qui perdurent toujours, au risque de laisser s'installer dans les esprits un véritable sentiment d'impunité (harcèlement moral, pratiques managériales inacceptables, personnels en affectation temporaire qui se prolonge d'année en année, conditions de travail dégradées, ...)
- l'attribution de l'équivalent de l'IMR aux 3500 agents qui n'en bénéficient pas actuellement
- la refondation de la gestion des ressources humaines : le respect de procédures transparentes de recrutement et d'ouverture des postes, l'amélioration du repositionnement des agents en situation difficile, des procédures disciplinaires équitables, ...

.../...
KD FD N. V. M. DH.

- la révision des critères internes CAP - CCC prenant en compte la validation de l'expérience professionnelle conformément à la loi de modernisation de la fonction publique de 2007, la révision de l'évaluation de la manière de servir, la transparence totale des processus d'évaluation, d'arbitrage et de classement de ces évaluations, l'élargissement des ratios d'avancement de grades et le respect du calendrier des commissions paritaires devant se réunir d'ici la fin du mois de juin
- s'agissant de l'avancement au grade d'attaché principal et d'ingénieur principal et assimilé pour les agents contractuels, la suppression de la condition impérative de mobilité et son remplacement par un suivi et une analyse DRH des aspirations professionnelles des agents

Sur toutes ces questions, l'intersyndicale demeure particulièrement mobilisée et engagera toute initiative pertinente, jusqu'au préavis de grève le cas échéant, afin que des réponses concrètes nous soient enfin apportées dans les premières semaines d'avril.

D'ores et déjà, l'intersyndicale demande à être reçue dans les meilleurs délais par le nouvel exécutif.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations les plus respectueuses.



Benoît GUITTET
Secrétaire
CFDT


P.O. FD.

Xavier DECROCK P.O.
Fabrice DEWULF
CGT


V. May

Sylvie COLLART
Secrétaire Générale
FO


P.O. DM.

Dominique MOURAIT
Secrétaire Générale
UNSA

Copies : Monsieur Bernard ROMAN et Madame Brigitte PARAT - Vices Président(es),
Messieurs J.L DELECLUSE - DGS, G. DE VREESE DGA Organisation Ressources,
X. MAIRE, DGA RH